

LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2024 à 20h00
Séance n° 1/2024

- **BATIMENTS**

- Salle des fêtes : travaux de rénovation

Délibération 1/2024-1 : Rénovation salle des fêtes, demande de subvention DETR

Délibération 1/2024-2 : Rénovation salle des fêtes, demande de subvention Fonds vert

Mis en ligne sur le site le :

20 FEV. 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARTIN D'ESTREAUX

Séance n° 1/2024 – n° 1

RENOVATION SALLE DES FETES DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de votants : 14

Nombre de membres présents : 11

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 26 janvier, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Martin d'Estreaux, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Christine ARANEO, Maire

Date de la Convocation : 22/01/2024

Présents : ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BAJARD Marie Noëlle, DUMAS Mickaël, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Franck, BOURLIERE Claudine, AUGIER Romain, MARQUET François,

Excusés : DUFOUR Gilles donne pouvoir à BAJARS Marie Noëlle, GALEWICZ Anne donne pouvoir à FRISOT Carole, BACHELET Carole donne pouvoir à AUGIER Romain

Absent : CORRE Laurent

Secrétaire de Séance : FRISOT Carole

Madame le Maire rappelle l'approbation, le 3 juin 2022 de l'avant-projet sommaire proposé par le cabinet Arcature, établi par M. Garret.

Mme le Maire indique aux élus avoir rencontré M. Le Sous-Préfet pour lui présenter le projet de rénovation de la salle des fêtes, avec construction d'une annexe.

Mme le Maire rappelle le montant :

- De l'avant-projet sommaire avec options : 634 922.32 € HT
- De la maîtrise d'œuvre : 11.5 % du montant des travaux

Mme le Maire propose de solliciter l'enveloppe DETR.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Mme Le Maire à demander une participation financière de 150 000 € au titre de la DETR
- **AUTORISE** Mme Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant
- **PRECISE** que ces montants apparaîtront au budget 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme
A Saint Martin d'Estreaux, le 26 janvier 2024

Le secrétaire de séance
C. FRISOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202574-20240126-1-2024-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2024

Le Maire
C. ARANEO



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARTIN D'ESTREAUX

Séance n° 1/2024 – n° 2

RENOVATION SALLE DES FETES DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de votants : 14

Nombre de membres présents : 11

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 26 janvier, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Martin d'Estreaux, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Christine ARANEO, Maire

Date de la Convocation : 22/01/2024

Présents : ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BAJARD Marie Noëlle, DUMAS Mickaël, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Franck, BOURLIERE Claudine, AUGIER Romain, MARQUET François,

Excusés : DUFOUR Gilles donne pouvoir à BAJARS Marie Noëlle, GALEWICZ Anne donne pouvoir à FRISOT Carole, BACHELET Carole donne pouvoir à AUGIER Romain

Absent : CORRE Laurent

Secrétaire de Séance : FRISOT Carole

Madame le Maire rappelle l'approbation, le 3 juin 2022 de l'avant-projet sommaire proposé par le cabinet Arcature, établi par M. Garret.

Mme le Maire indique aux élus avoir rencontré M. Le Sous-Préfet pour lui présenter le projet de rénovation de la salle des fêtes, avec construction d'une annexe.

Mme le Maire rappelle le montant :

- De l'avant-projet sommaire avec options : 634 922.32 € HT
- De la maîtrise d'œuvre : 11.5 % du montant des travaux

Mme le Maire propose de solliciter l'enveloppe du Fonds Vert.

Après discussion, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Mme Le Maire à demander une participation financière de 150 000 € au titre du Fonds Vert
- **AUTORISE** Mme Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant
- **PRECISE** que ces montants apparaîtront au budget 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme
A Saint Martin d'Estreaux, le 26 janvier 2024

Le secrétaire de séance
C. FRISOT

Le Maire
C. ARANEO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202574-20240126-1-2024-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2024

